



Bagnolet, le 20 janvier 2022

**Direction Générale du Travail
Dépôt des accords collectifs
39-43, quai André-Citroën
75902 Paris Cedex 15**

Objet : Adhésion à la convention collective nationale de l'habitat et du logement accompagnés du 16 juillet 2003

Monsieur le Directeur,

La fédération UNSA des syndicats de services, activités diverses, tertiaires et connexes (FESSAD-UNSA), déclarée le 15 mars 1999, vous fait part de son adhésion à la convention collective nationale de l'habitat et du logement accompagnés du 16 juillet 2003 (étendue par arrêté du 9 février 2004 JORF 18 février 2004) incluant l'avenant n° 53 du 3 juin 2020 relatif au champ d'application et à la modification de l'intitulé de la convention collective, ainsi qu'à ses annexes, avenants et accords particuliers (IDCC 2336 et 1278).

Vous remerciant de votre attention, nous vous prions d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de notre parfaite considération.

Secrétaire général FESSAD UNSA